Règlement de la manifestation Crécy en folies 2025

1. L'ÉPREUVE

Les premières olympiades de Crécy en folies auront lieu le samedi 7 juin 2025. Crécy en folies est une rencontre intergénérationnelle en famille, entre amis…L'objectif est de s'amuser ensemble. Cet événement est à destination de toute personne apte à participer aux épreuves sportives de 6 à 99 ans. Les épreuves devront être accessibles aux petits comme aux grands, sans caractère violent, en limitant les contacts entre les participants (risque de blessures) …L'épreuve est organisée par l'Association LES TRIPHASES CRECY LA CHAPELLE, Association à but non lucratif, loi 1901, ayant leur siège social Place Houel, Hôtel de ville, 77580 CRECY LA CHAPELLE. Tout participant prenant part à cette épreuve, déclare accepter le présent règlement. Il s'engage à respecter, sans réserve, toutes ses dispositions. La seule autorité compétente pour l'application du présent règlement est l'organisateur.

2. PARTICIPATION

Tous les participants devront obligatoirement remplir les conditions suivantes pour participer à Crécy en folies
- Avoir entre 6 et 99 ans le jour de l'événement et être en bonne condition de santé
- Remplir une autorisation parentale pour les mineurs de 6 à 17 ans.
- Avoir lu et signé la décharge de responsabilité ainsi que la convention
- Avoir accepté les conditions générales de ce règlement
- Etre à jour de sa participation financière le jour de l'événement.

3. CATÉGORIES

Etant donné que ce n'est pas une compétition, l'épreuve est sans chronométrage, il n'est pas défini de catégorie. La course est ouverte aux filles et garçons entre 6 & 99 ans à la date de la manifestation.

4. PARCOURS

Toutes les informations relatives au parcours sont disponibles sur la page Facebook TRIPHASES et sur le site internet : https : //triphases-04.webselfsite.net.
Des contrôles de passage pourront être établis pendant la manifestation. L'organisation vérifiera tout, ou partie, des passages ainsi réalisés. Pour des raisons évidentes de sécurité, les participants ayant abandonné, doivent le signaler. En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche. Le participant est seul responsable de son parcours, il engage son entière et unique responsabilité en cas d'accident pouvant se produire sur ce dernier, y compris lors des franchissements d'obstacles, s'il n'a pas respecté les règles élémentaires de sécurité ou les consignes spécifiques placées à proximité ou annoncées par le ou les bénévoles. Tout participant doit également être en capacité de ramper, patauger, sauter, varapper, passer des obstacles. La direction de course se réserve le droit d'apporter des modifications de parcours de dernière minute pour raison de sécurité. Dans ce cas, des messages seront annoncés par le biais de la sonorisation générale ou du site Internet.

5. ENGAGEMENTS

Les engagements peuvent s'effectuer de plusieurs façons :
- Par internet :
- Pour le collège : boite aux lettres TRIPHASES devant le collège Mon Plaisir.
- Pour toute autre inscription : boîte aux lettres TRIPHASES devant le collège Mon Plaisir, 6 Rue de la Chapelle, 77580 Crécy la Chapelle.
- Par mail : lestriphases77580@gmail.com

Les inscriptions pourront se faire à titre individuel ou par équipe. La confirmation de votre inscription se fera par sms ou par mail.
Pour des raisons de sécurité et afin d'assurer le bien-être des concurrents, l'organisation limite le nombre de places à 180 participants.
Toutefois, l'organisateur se réserve le droit de modifier le nombre des participants jusqu'à la date de la manifestation. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour la santé des participants. Par conséquent, le (ou les) responsable(s) légal (aux) attestent avoir pris connaissance de ce point s'engagent à n'entamer aucun recours contre les organisateurs en cas de soucis de santé pour le (ou les) enfant(s) participant(s).

6. TENUE

Les participants devront portés des vêtements adaptés à la pratique sportive.
Attention des jeux d'eau seront prévus par conséquent prévoir une tenue de rechange lors de la manifestation.
Tout comportement inadapté (tricherie, comportement anti sportif, violence verbale ou physique) sera sanctionné d'une exclusion de CRECY EN FOLIES.

7. L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMINISTRATIF

L'accueil, l'inscription et le contrôle administratif des participants, se dérouleront au stand d'accueil enregistrement. Les participants se présenteront au contrôle au moins 10 minutes avant l'heure de convocation pour l'événement.
Aucun participant ne sera accepté s'il ne remplit pas les conditions obligatoires d'inscription avant le lancement de l'événement. Merci de respecter les horaires.

8. MATÉRIEL

Les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels personnels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien et de leur garde. L'organisateur ne saurait être responsable de toute perte, vol ou dégradation de ces matériels. Il est formellement déconseillé de porter de bijoux (boucles d'oreille, bracelets, colliers, bagues etc…) susceptibles de générer des blessures graves. Le port des gants est vivement recommandé. Il est conseillé de venir avec un bas « long » et un tee-shirt manches longues. Le déguisement est possible mais il ne doit en aucun cas présenter un risque quelconque pour qui que ce soit. Le ou les bracelet(s) doit (doivent) être conservé(s) dans leur état d'origine.

10. HORAIRES DE DEPART

Les horaires officiels de départ pour l'ensemble de la manifestation seront communiqués aux participants par convocation préalable.

11. AIDE EXTERIEURE

Aucun véhicule suiveur n'est autorisé. Par mesure de sécurité, seuls les bénévoles sont autorisés à aller sur le parcours. Les spectateurs doivent rester derrière le balisage prévu à leur intention.

12. PIQUE NIQUE

Le midi, une coupure aura lieu pour laisser place à un pique-nique géant. Chaque participant pourra ramener son repas et le partager avec son équipe, tisser des liens et apprendre à se connaitre. TRIPHASES tiendra un stand restauration pour la vente de boissons et gourmandises sucrées. L'ensemble des participants s'engage à rendre les lieux propres. Des poubelles seront mises à disposition pour les déchets.

13. REMBOURSEMENT – REMPLACEMENT

Aucun remboursement ne sera accepté : un transfert vers un autre participant sera possible jusqu'à 21 jours avant la course, la personne qui souhaite effectuer le transfert, pourra le faire en informant les organisateurs de TRIPHASES par mail : lestriphases77580@gmail.com

14. MODIFICATION – ANNULATION DE L'ÉPREUVE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment l'épreuve. En cas de mauvaises conditions météorologiques ou instructions des autorités et afin d'assurer la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de reporter l'horaire du départ, d'arrêter l'épreuve ou de reporter ou annuler la manifestation. Aucun remboursement ne pourra être accordé.

15. ASSURANCES

Assurance responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants à Crécy en folies (Assureur MAIF). En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers, est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande. Assurance individuelle accident : Tous les participants à Crécy en folies peuvent souscrire dès à présent lors de l'inscription, par correspondance, ou au plus tard le jour de la manifestation, une assurance supplémentaire auprès de leur propre assureur garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès ou invalidité permanente) dus à un accident lors de la manifestation. L'indemnisation, fonction des dommages, intervient dès lors que l'assuré est victime d'un accident durant sa participation à l'épreuve sportive. Cette assurance est facultative mais fortement recommandée. Elle peut être souscrite en complément. Assurance dommage matériel : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants, et ce, même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chaque participant.

16. RECLAMATIONS

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve, ou les comportements des autres concurrents, doivent être déposées par écrit et signées du coureur dans un délai de soixante (60) minutes après son arrivée. L'organisateur règlera le différent immédiatement en se réunissant sur place. Tout concurrent mis en cause doit être entendu par l'organisateur.

17. DROIT A L'IMAGE

Par sa participation à Crécy en folies, chaque participant autorise expressément l'Association LES TRIPHASES CRECY-LA-CHAPELLE, à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire gracieusement son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de « CRECY EN FOLIES» en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support physique et numérique, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour (internet, affichage, flyers,..), et pour une durée de 20 ans.

18. ACCOMPAGNATEUR, INVITE

L'accompagnateur et/ou l'invité adulte s'engage à respecter en tout point le règlement Crécy en folies.

19. CNIL

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la promotion des destinataires suivants. Les destinataires des données sont l'organisateur et les partenaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

LES TRIPHASES - Place Houel -Hôtel de ville - 77580 CRECY LA CHAPELLE

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

20. BONNE CONDUITE DES PARTICIPANTS

Sécurité

Le participant s'engage à respecter avant, pendant et après la manifestation les consignes et directives, notamment de sécurité, susceptibles de lui être délivrées, par voie d'affichage ou de message audio, par les membres de l'organisation. En cas de besoin, il devra accepter tant avant qu'après le départ de la course de se faire examiner par un pompier, lequel pourrait constater une contre indication à la participation à Crécy en folies, voire conclure à son inaptitude. Le participant s'engage à porter assistance à toute personne en danger ou en difficulté et à prévenir les secours. Pour la sécurité de tous, il s'engage à ne pas gêner le passage éventuel des voitures de l'organisation, ni l'intervention des secours.

Respect des personnes

Le participant s'engage à se comporter dans le Village et durant la manifestation de manière respectueuse à l'égard des membres de l'organisation, bénévoles, spectateurs, visiteurs et des autres participants. Il s'interdit de faire preuve d'agressivité ou d'adopter un comportement dangereux pour son intégrité physique ou celle des autres participants. Il s'engage à respecter les autres en ne s'autorisant aucune insulte, ni menace ou attitude ou propos dégradants ou immoraux.

Respect de l'environnement

Aux vues de la beauté du site qui nous accueille, l'ensemble des participants devra respecter l'environnement, ne rien jeter en dehors des poubelles et ne pas allumer de feu dans une zone propice aux incendies. Tout contrevenant pourra être exposé à des poursuites judiciaires.